



<http://rse.anap.fr/publication/1644-mon-observatoire-du-dd>

Autodiagnostic

Mon Observatoire du Développement Durable

Cet outil permet d'établir un état des lieux de la maturité de la démarche DD dans une structure sanitaire ou médico-social dans toutes ses dimensions : sociale, sociétale, environnementale, économique, achats et gouvernance.



Mon Observatoire du Développement Durable

Cet observatoire a été élaboré dans le cadre de la Convention Développement Durable établie entre l'état (ministères en charge de la santé et du Développement Durable), l'ANAP et les principales fédérations du secteur : FHF, FEHAP, FHP, UNICANCER, FNEHAD, UNIOPSS, SYNERPA, NEXEM et FNAQPA en mai 2017 (télécharger la convention signée). Il propose un nombre très limité d'indicateurs de maturité et de résultats en termes de Développement Durable.

Fin de la campagne de collecte 2017

La campagne 2017 s'est déroulée entre le 1er juin et le 11 septembre 2017. Les résultats sont actuellement analysés par l'ANAP et les fédérations. Une restitution nationale et individuelle sera présentée à l'automne 2017.

Vous pouvez consulter votre questionnaire et télécharger vos résultats en vous rendant dans "[Mes services / Autodiagnostic](#)" (menu accessible depuis le menu "Mon compte" sur votre nom en haut à droite une fois connecté).

Glossaire

[ANAP](#)

[DD](#)

[FHF](#)

[FNAQPA](#)

[FHP](#)

[FEHAP](#)

[FNEHAD](#)

[gouvernance](#)

[SYNERPA](#)

[UNIOPSS](#)